

Réf: Dossier 243015

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SCI KCORO »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
CITE ADE MENSAH, Lot 206, Ilot 18

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 17 Août 2023 reçus par Me AMBOF Léa Marie Gisèle, NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 29 Août 2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SCI KCORO »

Objet : L'acquisition, la mise en valeur, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location, la vente en totalité ou en partie, et l'échange de tous terrains et immeubles situés en Côte d'Ivoire ; l'édification de toutes constructions sur lesdits terrains. Et d'une manière générale, toutes opérations financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
CITE ADE MENSAH, Lot 206, Ilot 18

Dirigeant(s) Mlle YAO N'GUESSAN MELENE
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B42-00126 du 04/09/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Pour Avis

Le CEPICI

